

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud**

**SÉANCE du 11 décembre 2015**

---

**Délibération n° 145-2015**

Le conseil d'administration approuve le versement d'une subvention de fonctionnement de 6000 € à l'Association Sportive de l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2015-2016. Ce montant sera imputé sur les crédits du FSDIE.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 13	Pour :	7
	Contre :	1
	Abstentions :	5

**Délibération adoptée.**

Visa du Président

Le Président  
Jean  
PEETERS  
Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.